

Le rôle des institutions universitaires dans le développement d'une culture démocratique européenne*

Par Alain Renaut,
Professeur de philosophie à l'Université Paris Sorbonne

Il n'est pas aisé, nous ne le savons que trop, de faire ressortir, y compris pour les citoyens de l'Europe, ce qu'il peut en être de l'identité et de l'unité européennes. Difficulté qu'expliquent en grande partie les souvenirs encore trop proches, pour chaque peuple, des rivalités ou des inimitiés de jadis, ainsi que des souffrances dont, souvent, elles s'accompagnèrent. Dans les représentations des individus et des groupes d'individus que l'Europe réunit, l'identité spécifique de cet ensemble de peuples ne découle pas encore à l'évidence, pour ainsi dire naturellement, du passé et de la mémoire de ce passé. Aussi importe-t-il d'être particulièrement attentif aujourd'hui à tout ce qui pourrait contribuer à construire ou à reconstruire la conscience d'une telle identité. C'est de ce point de vue que, je voudrais le montrer brièvement, le rôle des Universités peut sans doute être essentiel et mérite de donner lieu à une réflexion théorique et institutionnelle.

A bien des égards en effet, s'il est une institution que l'Europe peut revendiquer comme l'une de ses plus certaines inventions, c'est bien celle de l'Université. Nous savons tous que l'invention médiévale des universités s'est opérée sous la forme d'un processus originellement européen et polycentrique, à Bologne, Paris et Oxford, selon une démarche d'ailleurs différenciée qui rend l'émergence et la trajectoire européennes de l'institution universitaire plus complexes qu'on ne l'a cru souvent.

Pendant très longtemps en effet, l'histoire de l'institution universitaire a été présentée comme continue depuis le XIII^e siècle, comme si un même modèle (généralement identifié, notamment par les français, au "modèle parisien") n'avait cessé depuis lors, à partir de Paris, de s'imposer à toute l'Europe. Auquel cas, aujourd'hui, la renaissance de la vocation européenne des universités pourrait être comprise comme une pure et simple réactivation de ce qu'avait été le modèle originaire supposé unique. Autant je crois nécessaire la réaffirmation de cette vocation européenne des universités, autant je pense que ses modalités mêmes ne peuvent être conçues de façon si simpliste - tant est mythologique l'image d'un modèle parisien supposé s'être étendu à toute l'Europe.

Ce qui, dans une telle image, tient de la légende n'engage pas seulement en effet le lieu même de l'invention des universités. Dans ce processus "européen" et non pas "parisien", Bologne, vers

* Ce texte a fait l'objet d'une communication au cours du colloque organisé par l'Université Paris Sorbonne, le 9 septembre 2006, intitulé « L'Université au XXI^e siècle, un lieu où souffle l'esprit européen. »

1190, précéda de quelques années, on le sait, Paris et Oxford dans l'obtention de privilèges pontificaux garantissant aux maîtres et écoliers qui se regroupaient une autonomie dont on souhaiterait aujourd'hui que sa promotion pût de nouveau être à l'ordre du jour de nos politiques universitaires. Cette diversité géographique s'accompagna surtout d'une différenciation dans les modèles universitaires ainsi mis en place. Je n'y insisterai pas, mais on sait par exemple qu'à Bologne la conquête de l'autonomie eut pour spécificité que les professeurs ne firent pas partie de l'Université, laquelle s'institutionnalisa sous la forme d'une confrérie ou d'une compagnie d'étudiants. À Paris en revanche, il s'est agi d'autonomiser, à la fois par rapport au pouvoir de l'Église et par rapport à celui de l'État naissant, ce qui s'est affirmé comme l'*universitas* des maîtres et des étudiants. Nous savons que, dans le latin de l'époque, le terme d'*universitas* qui, pour la Rome antique, signifiait "totalité", était devenu, depuis le Digeste, synonyme d'un corps collectif s'organisant selon des principes communs pour faire valoir ses intérêts : l'université parisienne fut donc d'abord la corporation réunissant les maîtres et leurs auditeurs, moins pour témoigner de l'unité de leur savoir, que pour défendre leurs intérêts communs, dans le cadre de ce qui se jouait alors à travers les débuts de la centralisation monarchique, à savoir la constitution du futur État moderne.

Il faut donc se garder fortement d'idéaliser par une sorte d'homogénéisation rétrospective la naissance des universités européennes, et de tirer de cette homogénéité supposée la conviction selon laquelle, dans les différents contextes où elle est apparue, l'institution universitaire aurait été conçue dès l'abord identiquement, créant ainsi comme un pôle d'unité vers lequel il suffirait de faire retour aujourd'hui, quand ces différents espaces s'unifient, pour réactiver la vocation européenne de l'institution universitaire.

S'il fallait indiquer le point à partir duquel, en Europe, un modèle d'université imposa sa domination et rassembla autour de lui la plupart des efforts investis dans le développement d'un système d'enseignement supérieur, il conviendrait en fait de déplacer le regard du Moyen-Âge vers la modernité, en prenant en compte deux moments véritablement essentiels dans la construction d'une conscience universitaire européenne.

Paradoxalement, dans la construction de cette conscience, le premier moment fut de teneur négative. Il correspondit, dans la plupart des pays européens, à la crise, voire à la disparition de ce qui avait été hérité de la naissance médiévale des universités. En 1789, la France comptait 22 Universités, mais un grand nombre de leurs facultés agonisaient, réduites à n'accueillir souvent que quelques dizaines d'étudiants. En Allemagne, une crise comparable conduisit à envisager la fermeture de toutes les Universités et à opposer à l'institution universitaire une nouvelle conception de la science qu'elle ne serait pas capable de prendre en compte et selon laquelle le savoir devrait être productif - avec, pour mesure de son utilité, l'efficacité de ses applications pratiques. En vertu de quoi apparurent en Allemagne comme en France, au fil du XVIII^e siècle, les premières "écoles spéciales" ou « écoles professionnelles », destinées à former par exemple des ingénieurs des mines, des ponts et chaussées, etc. Des établissements davantage orientés vers des formations spécialisées immédiatement utiles à la société se mirent ainsi en place, rompant avec ce qu'avait recherchée depuis son origine l'Université, à savoir une coïncidence entre la formation des étudiants au savoir et la formation, ou la production, de ce savoir lui-même.

Face à ce recul de l'institution académique, un autre moment essentiel dans la formation d'une conscience universitaire européenne intervint tout aussitôt pour corriger les effets désastreux du premier. Laissons de côté le cas de la France révolutionnaire, qui entérina en quelque sorte le recul

de fait, en proclamant en 1793 la suppression, de droit, de ses universités (au motif qu'elles étaient des corporations, donc des institutions d'Ancien Régime), et laissa ainsi le champ libre à l'essor des écoles spécialisées - sous la forme des "grandes écoles". La crise du XVIII^e siècle suscita en revanche en Allemagne une parade qui fit de ce moment, pour un siècle et demi, le point de départ de ce qu'on peut tenir pour l'âge d'or des universités européennes, pour un âge en tout cas qui s'inscrivit sous cette forme dans la conscience et dans la mémoire collective.

Je ne rappelle pas dans ce rapide exposé le rôle décisif que joua dans cette séquence la politique de refondation modernisante de l'Université symbolisée par l'ouverture, en 1809, de l'Université de Berlin. Cette politique fut celle de Humboldt, et s'orienta à la fois contre l'idéologie de l'"utilité" incarnée par les écoles spéciales et contre les anciennes Universités. Je me borne à souligner que la réforme humboldtienne, en mettant un cran d'arrêt à la dynamique "utilitaire" sans revenir pour autant au modèle tombé en désuétude, forgeait une nouvelle idée de l'Université autour de laquelle, cette fois, allaient se cristalliser, en Europe et même hors d'elle, la plupart des espoirs placés dans l'institution universitaire.

La formule du compromis humboldtien, j'en dis seulement quelques mots, était d'une grande habileté. Elle consistait à confier certes à l'Université la sphère d'un savoir pur (la recherche de la vérité), mais à y inclure pourtant la perspective "pratique" à travers la conviction selon laquelle "le savoir forme" : la formation universitaire, comme formation au savoir qui entendait coïncider avec la formation du savoir, permettait aussi une formation par le savoir (Bildung durch Wissenschaft). Les universités, parce qu'elles visaient, à la différence des écoles spéciales, l'acquisition du savoir proprement théorique, recevaient aussi l'exclusivité de la plus authentique formation pratique, à savoir la formation de l'homme comme tel : parce que la formation de l'homme est préparation à la liberté, celle-ci ne saurait s'apprendre mieux (telle fut la conviction humboldtienne) que par la pratique universitaire de la science comme "activité autonome", ne trouvant sa fin qu'en elle-même.

Parce que l'Université pouvait ainsi répondre aux objections qu'on lui adressait en dénonçant l'inutilité de ses formations vis-à-vis des exigences pratiques, le modèle humboldtien devint pour un siècle et demi, en Europe, la référence majeure de la conscience académique. Même en France, lorsque la Troisième République, couronnant son oeuvre de rénovation de l'appareil éducatif sur des bases laïcisées, donna mission à l'enseignement supérieur, par la loi du 10 juillet 1896, de restructurer son organisation en regroupant les Facultés existant dans une même ville dans une unique "université", l'objectif d'"avoir des universités comme l'Allemagne en a", selon la formule de Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur et philosophe, constitua l'axe majeur de la recomposition des universités françaises.

Il ne saurait évidemment être question de prétendre que toutes les universités européennes, notamment en France, parvinrent à se développer effectivement selon le modèle humboldtien : du moins est-ce autour de ce modèle que, durablement, se structura une conscience universitaire, partageant un même idéal et défendant des valeurs communes : celles de la recherche désintéressée, contre la perspective d'une professionnalisation forcée, et celle de l'autonomie du savoir à l'égard de ses diverses instrumentalisation possibles. A partir de cet idéal, les traditions nationales ont certes joué leur rôle pour en diversifier les mises en oeuvre, et la France ne sait que trop, aujourd'hui, ce que ses universités ont perdu à tenter d'inscrire les objectifs humboldtiens dans un cadre institutionnel qui, par sa centralisation excessive, était en réalité peu compatible avec eux : il n'en demeure pas moins que c'est l'idée allemande de l'enseignement supérieur qui est venue hanter, comme une référence incontournable, la conscience académique de plusieurs générations.

Cette formation d'une conscience universitaire européenne permet aussi de comprendre en quel sens près de deux siècles après le compromis humboldtien, quand la décomposition s'en est amorcée, une telle conscience s'est trouvée exposée à des difficultés étrangement semblables d'un pays à l'autre : des difficultés requérant sans doute, de la part d'une telle conscience, une nouvelle mutation.

Deux arguments me semblent militer en faveur de cette conviction qu'une nouvelle mutation est nécessaire si nos universités souhaitent conserver une place non marginale dans l'espace européen.

D'une part, à la faveur de ce qu'on désigne comme l'"ouverture" des Universités, ou comme leur "massification", c'est une proportion de plus en plus importante d'une tranche d'âge qui est appelée désormais à fréquenter, durant un certain nombre d'années, les établissements d'enseignement supérieur. Proportion certes variable selon les pays, mais qui tend à s'uniformiser à un niveau tel qu'il n'est pas actuellement d'autre institution, en Europe, au sein de laquelle se puisse réunir, à un âge où les acquisitions de base sont terminées et où commence, à travers le droit de suffrage, l'exercice de la citoyenneté, une fraction aussi importante des couches de population appelées à fournir ensuite aux différents pays les élites dont ils ont besoin. S'il devait donc apparaître souhaitable d'enrichir, dans les différents pays européens, les processus de formation intellectuelle et culturelle spécifiques à chaque pays en y ménageant une dimension commune où puisse, à travers la réflexion sur les savoirs acquis, s'éprouver le partage d'un certain nombre de valeurs et de principes, l'institution universitaire semble la plus évidemment désignée pour cette fonction - à condition toutefois qu'elle sache, conformément à ce qu'était originellement sa vocation, non pas seulement donner accès à des savoirs de plus en plus pointus, mais aussi fournir les moyens d'une réflexion sur les savoirs aussi bien fondamentaux que spécialisés.

D'autre part, il n'est pas interdit de penser qu'à contribuer à la formation de cette identité européenne, nos universités pourraient aussi retrouver une part de leur propre identité. C'est un lieu commun, mais qui touche néanmoins à une réalité profonde de la situation actuelle du monde universitaire, que de constater à quel point l'Université a aujourd'hui de plus en plus de peine à cerner ce qu'il peut en être de sa spécificité au sein des dispositifs multiples selon lesquels s'accomplit, dans les différents pays, l'enseignement de haut niveau. Menacée ici ou là par sa concurrence avec les "grandes écoles" (en France) ou avec les "écoles supérieures" (Hochschulen, en Allemagne), l'Université contemporaine, où l'enseignement des humanités et des sciences humaines prend une place sans cesse accrue, s'interroge désespérément sur la fonction qui pourrait encore être la sienne dans un monde où la formation est de plus en plus régie par les impératifs de la professionnalisation des filières. Or, à ces interrogations pleinement légitimes, il est envisageable de considérer qu'en Europe une réflexion sur la contribution susceptible d'être apportée par l'institution universitaire à la création d'un véritable espace européen du savoir et de la culture permettrait d'apporter une réponse nouvelle et constructive.

Depuis son apparition au XIII^e siècle, l'Université désigne, je l'ai rappelé, l'unité d'une multiplicité (uni-versitas). Originellement, cette unité a été celle d'une corporation. La première révolution des universités est celle qui m'a conduit tout à l'heure le nom de Humboldt : une fois l'unité de la corporation décomposée par la dynamique individualiste de la modernité, l'existence même d'universités n'a été préservée, lors de la révolution humboldtienne, que par le sacrifice de l'Université traditionnelle et l'invention d'un modèle nouveau, fondée sur la conviction qu'une université devait être un espace de formation rassemblant et faisant apparaître l'unité interne des

sciences (universitas scientiarum). La formule inventée par Humboldt était en effet solidaire de la conviction, philosophiquement fondée dans les principes mêmes de l'idéalisme allemand, que la dynamique de la rationalité ne s'accomplit que par l'acheminement du savoir vers la forme du système : si le savoir dispensé par l'Université possédait une valeur formatrice, c'était, pour l'époque de Humboldt, parce qu'à l'encontre des formations spécialisées propres aux écoles professionnelles, le savoir s'y trouve dispensé, non point sous une forme cloisonnée, mais dans son agencement systématique à partir de principes; là où l'acquisition d'une quelconque habileté technique sectorielle rive l'individu, estima Humboldt, à un savoir-faire étroit, seul peut véritablement "former" l'homme à sa destination (qui n'est autre que la liberté) l'accès à un savoir plus englobant, animé par l'idéal de tout dériver d'un principe originel - donc, l'idéal même de la science, telle qu'elle ne cesse d'être comprise, dans le contexte de l'idéalisme allemand, comme dynamisée par l'exigence du système. En ce sens, la refondation humboldtienne des universités européennes avait consisté à réinterpréter le terme même d'université, en l'entendant non plus au sens (médiéval) de l'universitas magistrorum et scholarium, mais au sens (moderne) de l'universitas scientiarum : le haut enseignement a pu ainsi continuer de s'affirmer comme proprement uni-versitaire, dans la mesure même où il restait animé par l'idéal de faire surgir l'unité d'une multiplicité - en l'occurrence, et à l'encontre de la spécialisation induite par les exigences d'une professionnalisation plus rapide, l'unité même du savoir humain par-delà l'émiettement des disciplines.

Pour des raisons diverses, aussi bien démographiques (tenant à la modification du public des universités) qu'épistémologiques (liées à l'éclatement contemporain du savoir en secteurs de plus en plus cloisonnés), ce modèle qui fascina les universitaires de tous les pays du monde pendant plus d'un siècle a sans doute définitivement vécu. Est-ce à dire qu'à travers l'épuisement de ces deux modèles successifs, il faille estimer "inactuelle" l'idée même d'Université, voire conclure, comme l'un des meilleurs spécialistes de la question universitaire (Jürgen Mittelstrass) que "la fin des universités semble proche" ?

Ma conviction sur ce point est qu'il pourrait appartenir aujourd'hui aux tâches d'une conscience européenne, dans la mesure même où l'exigence universitaire, héritée de son histoire, en est l'une des composantes, de fournir les moyens d'échapper à un tel pessimisme en concevant la possibilité d'une nouvelle mutation, voire d'une nouvelle révolution, dans le caractère "universitaire" du haut enseignement. Toute la question cependant serait de savoir de quelle nature peut encore être l'unité qui se rassemble dans l'Université, si ce n'est assurément plus celle d'une corporation, ni non plus celle, devenue hypothétique, de tout le savoir humain ? La piste que je voudrais vous proposer en mettant un terme à mon intervention consiste à faire apparaître que l'unité constitutive de l'ambition universitaire depuis son invention par l'Europe pourrait se réinterpréter aujourd'hui comme celle d'une culture.

Il y a plus de quarante ans, le 20 novembre 1964, Léopold Sédar Senghor, lors de sa réception comme docteur honoris causa de l'université de Strasbourg, suggéra dans son allocution que l'universitas renvoie en fait à l'universum entendu au sens de l'universel et des valeurs capables d'universalité. Idéal impressionnant, dont le caractère au moins régulateur mérite d'être pris en considération. Il me semble qu'une version approchée, plus modeste, plus réaliste aussi, pourrait résider précisément, pour nos pays, dans la perspective d'une institution dont le caractère universitaire résiderait dans la référence aux valeurs communes qui structurent les cultures de l'Europe. Si l'Europe, comme on le répète aujourd'hui, ne doit pas se limiter à l'"Euro", il pourrait en effet faire partie du "supplément d'âme" à apporter à l'unité économique et financière qu'une véritable

contribution à l'édification d'un espace culturel européen soit fournie par les établissements universitaires.

Il existe certes, d'ores et déjà, quelques dispositifs anticipant sur ce que pourrait être une telle mission – notamment grâce aux programmes européens d'échanges Érasmus et Socrates, et qui concernent chaque année un nombre non négligeable d'étudiants, mais un nombre qui ne pèse pas lourd par rapport au total des étudiants européens. Qui plus est, on peut douter qu'il suffise de rendre possible la mobilité des personnes, dans les conditions précaires où elle est ainsi assurée, pour garantir la circulation des contenus culturels. Il faudra donc aller plus loin, et exploiter d'autres possibilités.

Celle de l'harmonisation des cursus a certes été importante, mais la forme ne crée pas toujours le fond. La mise en place de pôles universitaires européens, intégrant des universités situées à proximité les unes des autres, mais dans des pays voisins jouera aussi un rôle positif, de même que la création d'une université européenne de plein droit gérée par les institutions communautaires. Le développement d'un réseau numérisé à débit très élevé permettant de relier les fonds documentaires de nombreuses bibliothèques ne sera pas non plus un outil négligeable.

Quelle que puisse être la fécondité des moyens ainsi repérés, on peut penser toutefois qu'ils ne suffiront pourtant pas encore à enclencher des mutations plus profondes, relevant du contenu du savoir et de la culture que transmet l'institution académique. Plus décisif me semblerait être, de ce point de vue, la volonté d'inscrire, dans les premiers cursus universitaires et dans les contenus de formation qui s'y trouvent dispensés, les réquisits culturels d'une citoyenneté européenne.

Ces premiers cursus sont aujourd'hui en voie d'être réorganisés, trop timidement à mon sens, à partir d'une vision plus nette du rôle qu'ils doivent jouer pour apporter aux étudiants sortant des lycées le surplus de culture générale dont chaque formation spécialisée ultérieure a besoin. Dans ce contexte, l'occasion historique ne doit pas être manquée d'inscrire, au sein des universités nationales elles-mêmes et des formations qu'elles dispensent, les fondations requises par l'élaboration d'une culture commune. Cette opportunité n'a guère été envisagée jusqu'ici que sous la forme importante, mais limitée ou, du moins, préliminaire, d'un renforcement systématique de l'apprentissage de langues européennes. Bien au-delà, c'est à l'élaboration de véritables programmes de formation à la culture européenne, à l'histoire et au fonctionnement des institutions européennes qu'il faudra songer et à leur mode d'inscription dans les cursus sous la forme d'un module de culture européenne. La mise en place d'un tel module supposera une vaste réflexion sur les savoirs enseignés aujourd'hui dans les universités et sur les profils actuels des programmes de nos formations : en général trop spécialisés déjà pour pouvoir inclure aisément les éléments d'une culture "nationale" commune, on peut se demander en effet si les enseignements universitaires pourront ménager une place, dans leur contenu même, à ceux d'une culture européenne commune.

L'enjeu est pourtant considérable. D'une façon générale, la perspective d'un espace universitaire européen ne trouvera pas de véritable réalisation sans que s'accomplisse dans chaque pays, quant aux fonctions des universités, un réel aggiornamento : la réorientation des premiers cursus d'enseignement supérieur dans la direction d'une acquisition renforcée d'éléments de culture générale est, notamment dans les secteurs si fréquentés des humanités, la condition préalable et indispensable de l'inscription, dans cette culture générale elle-même, d'une dimension importante de culture européenne. L'ampleur du chantier est donc considérable. En même temps que s'y joue l'édification d'une Europe qui soit davantage qu'un marché, c'est aussi l'avenir de l'institution

universitaire qui s'y décide - et ce, à une époque où la coexistence de l'Université avec d'autres types d'établissements d'enseignement supérieur et d'institutions scientifiques l'invite à resituer ses spécificités autrement que dans la transmission de savoirs solides dans un domaine scientifique clairement délimité.